

ÉDITORIAL

**Pays**

Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, dans le Haut-Doubs, on fait depuis longtemps du développement touristique sans toujours le savoir. Bien sûr il y a ceux, à l'image des bateliers du Saut du Doubs qui depuis des décennies ont compris tout le potentiel de notre secteur de moyenne montagne en matière de tourisme vert. Il y a aussi tous ces privés, pour certains précurseurs, qui ont aussi compris ce que la qualité de l'accueil prévalait souvent sur celle des équipements aux yeux de touristes qui viennent chercher ici, non pas le luxe d'un 5 étoiles mais l'authenticité d'un terroir et quand cela est possible, le soleil... Longtemps le Haut-Doubs, à la riche industrie horlogère, a négligé ses richesses naturelles. Puis la crise horlogère est passée par là et, même si la Suisse voisine reste toujours une manne économique précieuse, certains élus, associations ou particuliers, ont compris que beaucoup plus qu'une simple occupation, le tourisme pouvait devenir ici comme ailleurs un vecteur de développement. Seulement, chacun continuait à "vendre" son petit territoire, sans cohésion, sans cohérence. Il existait bien depuis une vingtaine d'années cette structure territoriale appelée "Pays Horloger" dont on s'est longtemps demandé s'il n'était pas qu'une couche de plus au millefeuille administratif français. Jusqu'à récemment où sous l'impulsion de quelques élus à la vue plus large, les acteurs du tourisme ont décidé de changer d'échelle, de voir, tel le poète de Jean Ferrat, "plus haut que l'horizon", et de décider de travailler main dans la main, à l'échelle de ce Pays Horloger qui s'étend des portes du Pays de Montbéliard à celle du Saugonais. La création l'an dernier d'un office de tourisme de destination, avec à sa tête des acteurs qui ont compris tout le sens d'une mise en commun des énergies, donne à cette structure Pays Horloger la consistance que l'on attendait, avec, en ligne de mire finale, la création d'un parc naturel régional. Si le Haut-Doubs horloger ne se taillera jamais la part du lion dans les destinations phares du tourisme national, il est en passe, enfin, de se faire un nom pour devenir, comme il pourrait y prétendre, un nouveau pan de l'économie locale. ■

**Jean-François Hauser**

L'actualité bouge, les dossiers évoluent. C'est à dire revient sur les sujets abordés dans ses précédents numéros, ceux qui ont fait la une de l'actualité du Haut-Doubs. Tous les mois, retrouvez la rubrique "Retour sur info".

# D.S.A. Val de Morteau au pas de course

Dans le dossier consacré le mois dernier au trail et aux sports nature, il manquait une association locale qui s'était faite un peu plus discrète ces dernières années : D.S.A. Val de Morteau. Mais l'arrivée de nouvelles têtes au comité local de D.S.A. a donné un nouvel élan aux activités de l'association. "Nous sommes passés de 50 adhérents l'an dernier à 130 cette année. Le président Léon Sur s'était retrouvé un peu seul, de nou-

veaux bénévoles ont intégré le comité et nous avons lancé une section trail qui démarre très bien" confirme Loïc Grandvoinet, secrétaire du club. La section trail adultes est encadrée par Aurélien Charité (un jeune talent du trail) et Samuel Ligier. 25 adultes participent aux entraînements. "À la rentrée de septembre, nous passerons d'un à deux entraînements par semaine, le mardi et le jeudi à 19 heures" poursuit Loïc Grandvoinet. D.S.A. propose à ces compétiteurs des entraînements bien ciblés, physiques et techniques, pour ceux qui souhaitent affûter leurs muscles pour des trails de 15 kilomètres ou plus. "Les encadrants se forment également pour pouvoir apporter des conseils plus techniques." La section enfants démarre également très bien, "nous aurions même besoin d'encadrants supplémentaires." Quelques champions commencent à émerger des rangs de D.S.A., à l'image des jeunes Blaise et Faivre-Pierret. ■



La section trail du D.S.A. Val de Morteau lors d'un entraînement au stade de Villers-le-Lac.

# Les entreprises locales mobilisées contre l'autisme



Les dirigeants des entreprises Clavière, Coqy et Monts de Joux ont remis 43 000 euros à l'association "Nos enfants d'ailleurs".

L'association locale "Nos enfants d'ailleurs" qui lutte pour la cause des enfants autistes s'est vue remettre le 19 juin dernier à l'occasion d'une cérémonie à la préfecture du Doubs trois chèques pour un montant global de 43 000 euros. Cette somme a été réunie grâce à trois entreprises locales de l'agroalimentaire : les œufs Coqy, le salaisonnier Clavière et la coopérative des Monts de Joux. Entre février et avril dernier, ces trois entreprises s'étaient engagées à reverser 20 centimes au profit de l'association à chacun des produits qu'il vendait. Le résultat de cette "collecte" dépasse les espérances et permettra à l'association de poursuivre ses actions au bénéfice des familles d'enfants autistes. "L'an dernier, nous avons déjà pu financer grâce à ces entreprises plus de 650 heures de guidance parentale et organiser 6 cycles de formation au bénéfice de 70 familles et professionnels, ainsi que des week-ends de répit pour les familles. En 2018, nous avons lancé un nouveau chantier : l'accueil de loisirs et le soutien à domicile" commente Éric Cuenot, le président de cette association. Soulignant "l'action remarquable de cette association", le préfet du Doubs Raphaël Bartolt a rappelé les nouvelles priorités gouvernementales en matière de lutte contre l'autisme : "Aujourd'hui, 80 % des enfants autistes n'ont pas accès à une scolarité ordinaire. L'objectif est que tous les enfants nés à partir de cette année puissent accéder à la maternelle dès l'âge de scolarisation. Près de 400 millions d'euros seront consacrés sur le plan national à cette cause d'ici 2022. Un délégué interministériel à l'autisme sera nommé prochainement. Il est temps d'accueillir pleinement ces personnes" a insisté le préfet. ■

# Permis de construire aux Gras : le maire réagit

Suite à l'article paru dans notre précédente édition qui faisait état de la contestation par une propriétaire du village d'un permis de construire délivré à son voisin pour l'édification d'un garage, le maire Patrick Laithier a souhaité apporter son point de vue. Ce dernier reconnaît en effet que "la commune des Gras, n'ayant pas validé son plan local d'urbanisme, ne peut plus prétendre à utiliser son plan d'occupation des sols, devenu caduc par décision gouvernementale. C'est donc bien le règlement national d'urbanisme qui assure l'intégrité sur la commune, loi oblige. Nous ne sommes donc pas "hors normes", la situation est très claire et le village n'est pas une zone d'ombre du Val de Morteau en matière d'urbanisme" justifie M. Laithier. Le premier magistrat précise aussi que "si notre P.O.S. était toujours d'actualité, les voisins de la famille plaignante auraient obtenu leur permis de construire de la même façon, toutes les conditions nécessaires à l'obtention du permis étant remplies. Même chose en cas de P.L.U. ficelé." Le nouveau P.L.U. devrait d'ailleurs être applicable "avant la fin de cette année" ajoute le maire. Concernant le projet de construction des voisins de la famille Demarquette, M. Laithier précise encore plusieurs points : "Le projet ne se situera pas sur la longueur complète du terrain, la vue ne sera aucunement bouchée par la construction et le projet est tout à fait esthétique, dans un style "fermette". Si cela n'est pas respecté le style franc-comtois..." ajoute-t-il. M. Laithier précise aussi qu'il n'a pas eu "l'honneur de rencontrer un représentant de la famille Demarquette, le seul contact étant un bref appel téléphonique et l'envoi d'une copie d'un courrier au porteur de ce projet plutôt cohérent." Le maire des Gras se défend enfin de protéger le patrimoine de sa commune. "Il est un peu fort d'être montré du doigt par des personnes affublant une ferme comtoise d'huisseries en P.V.C. blanc, se disant défenseurs du patrimoine et finalement, n'allant que dans le sens d'un intérêt personnel et certainement pas collectif ! Devrait-on créer un document d'urbanisme pour chaque projet et qui tiendrait compte des affinités et avis du voisinage ?" interroge le maire pour conclure. ■

NOUVEAU ESPACE **monsieur meuble** **OUVERT LE 14 JUILLET !**

## MEUBLES PERRIN

ORCHAMPS-VENNES | depuis 1947

MEUBLES PERRIN devient **Perrin Habitat.**

du 27 juin au 7 août 2018

**DANS TOUT LE MAGASIN**

**SOLDÉS** Jusqu'à **-60%** sur les canapés

**SOLDÉS** Jusqu'à **-50%** sur les cuisines

**SOLDÉS** Jusqu'à **-50%** sur les marques TRECA ANDRÉ RENAULT TEMPUR

Route de Besançon - 25390 Orchamps Vennes  
03 81 43 50 23 [www.meublesperrin.com](http://www.meublesperrin.com)

**c'est à dire**

est édité par Publipresse Médias  
1, rue de la Brasserie  
B.P. 83 143 - 25503 MORTEAU CEDEX  
Tél. : 03 81 67 90 80  
E-mail : [redaction@publipresse.fr](mailto:redaction@publipresse.fr)

Directeur de la rédaction : Jean-François HAUSER  
Contact commercial : Anthony Gloriot au 03 81 67 90 80  
Directeur artistique : Olivier CHEVALIER  
Rédaction : Édouard Choulet, Thomas Comte, Frédéric Cartaud, Jean-François Hauser.  
Mots fléchés : Jean-Marie Steyner.  
Imprimé à Nancy Print - I.S.S.N. : 1275-8825  
Dépôt légal : Juin 2018.

Crédits photos : C'est à dire, M. Binet, F. Cahez, A. Collenot, F. Fleury, A. Henchoz, H. Leiser, E. Osth, E. Pourny, O.T. Montbenoit.